Commentaires SEPTEMBRE 2012

Le chômage se stabilise ce mois-ci et retrouve son niveau de septembre 2011. En effet, en fin de mois, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A s'élève à 235 inscrits. L'indicateur de chômage du mois s'affiche à 7,36 % pour la catégorie A et passe sous la barre des 5,5 % (5,48 %) pour la seule catégorie 1.

En revanche, la tendance observée les mois précédent s'agissant de la diminution du chômage des hommes et la détérioration de celui des femmes s'accentue. Fin septembre, la part des femmes dans le chômage total dépasse les 65 %.

Il s'agit d'un phénomène qui non seulement perdure mais pose la question de la difficulté pour les femmes d'intégrer le marché du travail et peut-être plus largement de la qualité de l'emploi des femmes ou de l'écart entre leur compétences et celles proposées par les entreprises.

Le chômage de longue durée repart à la hausse et totalise aujourd'hui près de 23 % du total des inscrits. En valeur absolue, l'archipel compte 54 demandeurs d'emploi de plus d'un an dont les 2/3 de demandeurs d'emploi inscrits entre 12 et 24 mois.

Par contre, le chômage des jeunes connaît une embellie en septembre. Cette nouvelle baisse significative est encourageante. Il convient de surveiller ces évolutions dans les mois qui viennent avec la mise en place des emplois d'avenir, dont la cible prioritaire vise les jeunes sans emploi âgés de 16 à 25 ans et qui sont sans qualifications ou peu qualifiés et qui rencontrent des difficultés particulières d'accès à l'emploi. La moitié environ des jeunes inscrits à Pôle emploi à Saint-Pierre et Miquelon seraient dans cette situation et pourraient donc accéder au dispositif.

Comme les mois précédents, la part des bas niveaux de qualification (niveaux V et VI de l'Education nationale) dans la demande d'emploi reste prédominante. Cependant, les progrès constatés récemment continuent à faire valoir leurs effets. Le poids des bas niveaux de qualification se réduit et perd trois points ce mois-ci avec 65 % du total des inscrits.

En structure, nous n'observons pas de modification majeure sur la répartition des secteurs économiques dans la demande d'emploi. Services à la personne et à la collectivité (21,2 % du total), services aux entreprises (20,8 %) et commerce (19,1 %) représentent toujours les secteurs recherchés par les demandeurs d'emploi et qui correspondent à leur importance par rapport à leur poids dans l'économie de l'archipel.

Enfin, la mesure de l'activité sur le marché du travail atteste d'une reprise significative puisque 18 nouvelles offres ont été recensées en septembre et que 14 offres ont pu être satisfaites. Il reste seulement 6 offres d'emploi non pourvues en fin de mois.